

LA VOIX DU QUARTIER

JUIN 2003

N°11

Editorial

Un quartier en mouvement

La journée "La gazelle en garrigue", organisée pour la première fois, a été un succès malgré un vent tenace.

A l'initiative des parents d'élèves de l'école de la Gazelle en lien avec les enseignants, l'appui du Comité de quartier, cette manifestation familiale avait pour but de familiariser les enfants mais aussi les grands à notre environnement le plus proche "la garrigue".

La préparation de cette journée, puis son déroulement nous permettent de tirer quelques enseignements.

Tout d'abord, le Comité de quartier a joué pleinement son rôle en facilitant l'organisation. Les compétences les plus diverses ont été mise à contribution apportant ainsi une qualité reconnue à toutes les activités proposées. Les parents d'élèves, les enseignants ont découvert ou mieux apprécié le Comité de quartier en tant que moyen à la disposition des habitants.

Le Comité de notre quartier "La gazelle - Route d'Uzès" souhaite fédérer et participer aux diverses activités des associations dans le seul but de favoriser le lien social. Ainsi, nous contribuerons, tous ensemble, à faire de notre lieu de vie un endroit plus agréable, plus respectueux des personnes qui y vivent et y travaillent.

Le Comité de quartier, une association accueillante, une organisation qui réfléchit, propose, interpelle les élus pour un aménagement de l'espace respectant la nature et ses lois et prenant en compte la vie collective d'aujourd'hui avec ses contraintes.

C'est à tout cela que nous vous invitons. Rejoignez-nous et venez partager vos idées dans les différentes commissions (environnement - urbanisme, sécurité, circulation, loisirs, enseignement, hydraulique).

Anne-Marie Quiot



APPEL A COTISATION (8 Euros)

ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !

**Prenez contact avec Marie-Hélène COUDERC
au 04.66.26.89.94**

«La Gazelle en garrigue », journée de promenade et découverte.



Dimanche 6 avril 2003, au milieu de la garrigue de notre quartier, plus de 500 personnes de tout âge se sont retrouvées pour participer aux ateliers, jeux, parcours de découverte, pique-nique géant organisés par le comité de quartier et les parents d'élèves FCPE. Le soleil du printemps a tenu ses promesses, la garrigue était magnifique, le vent n'a pas découragé les promeneurs et « découvreurs », séduits par la qualité des intervenants invités et l'intérêt de leurs animations : flore, insectes, faune, hydrologie, déchets verts, olivier, prévention contre les incendies, documentation sur la garrigue... Le succès de cette fête montre notre envie commune de rencontre conviviale et ludique, de contact entre les générations, de découverte et d'approfondissement de notre connaissance de l'environnement, et notre préoccupation de le préserver.

Les participants ont unanimement réclamé que cette animation soit reconduite l'an prochain et les organisateurs ont déjà plein d'idées pour préparer la version 2004 de « la Gazelle en garrigue » : à l'écoute de toutes vos suggestions, nous vous invitons à nous rejoindre.

Pour ceux qui ont oublié d'acheter un tee-shirt, il en reste quelques exemplaires...

Marie-Hélène THEROND (04.66.26.35.24) et Armand RINATO (04.66.27.18.56)

Fête de l'école élémentaire de la Gazelle vendredi 20 juin 2003, 140 rte d'Uzès.

Pour les enfants : kermesse à partir de 16h 30 ; pour tous : spectacle des élèves à 18h, tombola, buvette et apéritif, repas (réserver auprès du directeur, tél. : 04.66.26.85.75).

Fête de l'école maternelle de la Gazelle vendredi 27 juin 2003, carrefour de la Gazelle.

A partir de 16h 30, kermesse pour les enfants et pour tous : buvette et apéritif (tél. : 04.66.26.85.95).

COMMISSION D'URBANISME

Lors du Conseil Municipal en date du 29 mars 2003, la ville de Nîmes a demandé d'ouvrir à l'urbanisation un ensemble de zones naturelles, dans le cadre de la révision du P.O.S. et sa transformation en P.L.U., pour une superficie totale de 117 ha 30.

A hauteur du chemin de Calvas, 13 ha sont concernés. Le 18 avril, le comité a adressé un courrier au Président du Syndicat Mixte chargé d'élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) pour en savoir davantage sur l'implantation exacte et le contenu du projet d'urbanisation, chemin de Calvas. La réponse à ce courrier n'a rien apporté de nouveau. Par contre, le plan du P.L.U. venant d'être affiché dans les locaux des services techniques de la ville, nous avons pu voir qu'il s'agit de trois parcelles situées entre la tour de Tholozan et les bâtiments de l'armée.

Projet du Four à Chaux :

A la demande des membres de la commission d'urbanisme, le promoteur a présenté son projet le 14 mai. L'entrée principale se situe sur la route d'Uzès, à hauteur de la rue de la Renaissance. Les parcelles supérieures sont desservies par les impasses d'Andorre et des Amandiers. Les espaces boisés seront préservés au maximum et des possibilités de communication entre les carrières sont envisagées.

18000 m² bâtis sont prévus sur une superficie totale de 5 ha environ, dont 8 parcelles de 1000 m² dans la partie haute et un ensemble de 150 logements, constitué de petits immeubles R+1 et R+3 et de villas individuelles groupées.

Dans la partie basse, route d'Uzès, les bâtiments existants seront rasés. Une zone bâtie de 1500 m² sera proposée à la vente pour des activités tertiaires ou commerciales ;

Dans le cadre du P.P.C.I. (Plan de Protection contre les Inondations), des petits bassins de rétention, visés par la préfecture seront construits.

Le début des travaux est envisagé pour le deuxième semestre 2004.

Bien que cette décision dépende uniquement de la volonté de l'équipe municipale, le comité a réitéré son souhait de voir implanter des équipements collectifs sur le site du Four à Chaux (école et Maison de Quartier).

La commission recherche un partenariat pour monter un dossier, afin qu'une zone d'espaces verts soit préservée dans le quartier.

Une réunion pourrait avoir lieu à l'automne, avec le promoteur, les élus et les techniciens.

Michel CLEMENT (04.66.26.75.97).

Deux sujets qui nous rassurent sur le haut degré de réflexion de certains de nos services.

Près de l'entrée de l'impasse de la Nacelle, quand le bassin de l'Oliveraie a été construit, un parement de grosses pierres a été mis en place le long du Cadereau, pour protéger la berge des flots impétueux libérés par le pertuis. (d'aucuns prétendent qu'il est un peu large !)

Contrairement aux prévisions des spécialistes, la dernière crue a tout arraché. Les pierres viennent enfin d'être remises en place... de la même manière, semble-t-il. On peut donc imaginer qu'à la prochaine crue tout va sauter à nouveau.

Question : qui paye ces rafistolages ? L'entreprise qui a « assuré » le travail ou les contribuables nîmois ?

Des voisins se sont inquiétés en voyant creuser des trous sur la petite place, à l'intersection de la route d'Uzès et de la rue des Trois Ponts, en direction de Calvas. Renseignements pris, c'était en vue de construire un abribus. Intention louable, ô combien ! Toutefois les voisins en question se sont permis de faire remarquer aux techniciens qu'il serait plus judicieux d'implanter l'abribus en face, là où la plupart des usagers attendent les bus qui descendent en ville.

Après tractations, il a été admis que l'idée était bonne. Le banc, à droite en descendant a donc été enlevé sur le champ. Malheureusement les nouveaux trous sont restés, car l'abribus joue l'Arlésienne depuis plusieurs semaines. Plus de banc et toujours pas d'abribus, on fatigue à attendre debout !!

Infos express : l'abribus vient d'être posé, mais on ne sait pas quand les trous seront rebouchés.

Ca ne dépend pas du même service !



L'église Réformée organise le 4 octobre un méga vide-greniers, dans notre quartier, au Temple, rue Ambroise Croizat, (vous savez le local où se déroulent les assemblées générales du Comité de Quartier !). Au travail ! Fouillez vite vos placards et dans vos malles, c'est l'occasion rêvée pour mettre de l'ordre à la maison. Je sens que nous allons faire de super affaires, j'en frémis d'avance !...

Le Cancanaire.

ATELIERS DE DANSES TRADITIONNELLES A NIMES

L'association « Rivatges » qui s'attache à la renaissance des hautbois du Languedoc, organise chaque semaine un atelier pour les danses populaires traditionnelles occitanes.

Si vous voulez apprendre à danser les bourrées, scotishes, rondeaux, mazurkas, etc..., quels que soient votre âge, situation, niveau ou autre, n'hésitez pas !

Pour être au top dans les bals trads qui fleurissent dans la région.

L'atelier se déroule tous les vendredi soir de 19h 30 à 22h à l'école de la Gazelle (140, rte d'Uzès à Nîmes). Il est dirigé par Marie Picard qui a une grande expérience de toutes les danses et est animé par les musiciens qui se trouvent là (hautbois, accordéon et autres) et tout ça dans la convivialité (casse-croûte et tchatche sont au programme).

Musiciens et danseurs vous pouvez contacter Bruno au 04.66.36.13.46 (HB) ou Martine au 04.66.26.31.28. (les ateliers s'arrêtent pour les vacances d'été et reprennent à la rentrée).

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU QUARTIER DU 10/03/2003.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de Nîmes, Conseiller Général
- Monsieur Henry DOUAIS, Adjoint au Maire
- Madame Joëlle PELLISSIER, Adjointe au Maire, Conseillère Générale
- Madame Marie-France JUANICO, Conseillère Municipale
- Monsieur Julien DEVEZE, Chargé de Mission auprès du groupe UDF
- Madame Anne-Marie QUIOT, Présidente du Comité de Quartier et les membres du conseil d'administration.

Sujets abordés :

1) Fossé des Terres de Rouvière chemin Mas de Roulan

Le comité de quartier conteste l'utilité du fossé. En effet, le chemin des Limites et de Combe Sourde situés en dessous ont été inondés.

Réponse : le fossé des Terres de Rouvière a été réalisé conformément à la décision d'utilité publique du mois d'avril 95. Pour les cailloux déposés dans le lit du Cadereau par les dernières pluies, il n'est pas prévu de nettoyage du fossé.

2) Fossé le long de la route d'Uzès, angle du chemin de Ventabren

Les rochers se sont détachés lors de l'inondation de septembre 2002.

Réponse : ils seront replacés, les travaux seront réalisés courant avril 2003 par l'entreprise prestataire dans le cadre de la garantie des travaux.

3) Au droit de la rue Vandyck

Le débordement récurrent du Cadereau d'Uzès à chaque pluie importante

Réponse : les travaux d'amélioration d'écoulement des eaux pluviales s'inscrivent dans le cadre du P.P.C.I. intra muros. Ces travaux non programmés à ce jour devraient être entièrement financés par la ville.

4) Rue des Sophoras, rue Ambroise Croizat, rue de la Renaissance

Inondations à répétition. Le comité insiste pour que les travaux d'amélioration soient effectués le plus rapidement possible.

5) ZAC du Four à Chaux

Le comité de quartier demande à ce que le vieux treil soit conservé ainsi que le mazel dit du « cinéaste » situé côté ZAC chemin des Amandiers. Cette construction rappelle le type d'habitation de la garrigue nîmoise.

Réponse : la direction de la vie associative et des quartiers informera les services techniques et le lotisseur.

Urbanisation du site : l'association des parents d'élèves regrette l'abandon du projet de construction d'un groupe scolaire et rappelle l'absence d'équipement collectif.

6) Carrefour rue des Trois Ponts

Il est demandé l'enlèvement du panneau « information ville de Nîmes ». Le nettoyage de l'ensemble des avaloirs et des bouches d'égouts sur les secteurs.

Réponse : la DIVAQ transmet la demande au service d'assainissement

7) Ecole maternelle de la Gazelle

Le comité de quartier ne comprend pas le choix du maintien de l'école sur cet emplacement.

Restructurer une ancienne école n'en fait pas une neuve. La circulation automobile posera plus de problème.

Réponse : une étude de feux de carrefour intégrant la rue de la Gazelle a été demandée au service concerné.

8) Jardin public

Le comité de quartier demande que le mazel du jardin soit équipé de sanitaires, d'un point d'eau, d'un chauffage électrique afin que ce lieu puisse servir. Il est aussi demandé l'installation d'un distributeur de Canisac.

9) Questions diverses

Pour la Maison de Quartier des petits travaux de réfection ont été demandés, certains ont déjà été réalisés.

Yvette BOUSQUET



Le docteur Joyeux nous a précisé que la clinique des Franciscaines est officiellement un pôle de service d'urgence des maladies du cœur et artères et de l'orthopédie.

La radio est accessible tous les jours mais pas la nuit et ni le samedi et le dimanche.

Cela va évoluer vers un élargissement. Nous faisons un courrier à la Ville, la Préfecture et la DDASS afin d'insister dans ce sens.

